

le 8 avril 2019

**Enquêteur Juriste au sein du service du Rapporteur général
du Haut conseil du commissariat aux comptes**

Contexte

Autorité publique indépendante, le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il exerce les missions définies par l'article L. 821-1 du code de commerce avec l'aide d'une dizaine de collaborateurs.

Au sein du H3C, le rapporteur général dispose d'un service qui réunit à la fois des enquêteurs, chargés de réaliser les investigations et un pôle juridique, chargé de la supervision du déroulement des enquêtes et des suites qu'elles comportent. Ce service est chargé de procéder aux enquêtes préalables à l'ouverture éventuelle de procédures de sanction et de suivre le dossier jusqu'à la fin de cette procédure.

Les poursuites concernent essentiellement des manquements commis par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'exercice de leur profession et pouvant aboutir à des sanctions professionnelles et pécuniaires.

Missions

Sous l'autorité du rapporteur général et sous la direction du directeur des enquêtes en lien avec le superviseur juridique du service, vous aurez pour mission de :

- Instruire les saisines et signalements reçus et constituer les dossiers d'enquêtes,
- Réaliser des actes d'enquête en binôme avec les enquêteurs auditeurs,
- Rédiger des notes sur les problématiques juridiques soulevées dans les dossiers ou dans les groupes de travail auxquels participe le service,
- Participer à la rédaction des rapports d'enquête et des rapports finaux sous la responsabilité du directeur des enquêtes en lien avec le superviseur juridique du service,
- Participer à l'activité internationale du service du rapporteur général à travers la coopération avec les homologues européens et internationaux.

Profil

- Formation juridique supérieure de type Master II avec une très bonne connaissance du droit des affaires, du droit processuel (contentieux administratif et judiciaire) du droit pénal et de la procédure pénale. Une formation complémentaire en école de commerce et/ou en comptabilité serait appréciée.
- Expérience entre 3 et 6 ans dans un cabinet d'avocats spécialisé en contentieux des affaires (commercial, civil, pénal).

- Grande rigueur juridique
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à argumenter ses analyses et conclusions
- Très bonnes qualités rédactionnelles
- Autonomie
- Aisance relationnelle
- Ethique, Fermeté, Diplomatie
- Excellente capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Très bonne capacité d'adaptation à un environnement professionnel varié
- Maîtrise de l'anglais professionnel
- Une connaissance concrète du fonctionnement d'une autorité administrative ou publique indépendante et une connaissance de l'environnement juridique du commissariat aux comptes seraient des atouts supplémentaires.

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur Thierry Ramonatxo, rapporteur général thierry.ramonatxo@h3c.org

Monsieur Julien Mourre, directeur des enquêtes julien.mourre@h3c.org

Téléphone : 01 80 40 75 00.